



Assemblée générale de la Fédération nationale des Communes forestières

7 juin 2018

*Discours d'accueil de Francis CROS (Président
COFOR Hérault et URCOFOR Occitanie)*

Mesdames, Messieurs,

A mon tour, en tant que Président des communes forestières de l'Hérault et de l'Union Régionale des collectivités forestières d'Occitanie de vous souhaiter la bienvenue chez nous, dans ce Sud de la France, en terre de rugby, où la chaîne des Pyrénées et le sud du Massif Central dominant cette mer Méditerranéenne qui nous est chère.

C'est un honneur pour nous, élus forestiers du Sud de la France, de vous recevoir de tous les territoires forestiers nationaux.

Merci à Philippe SAUREL, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole et ses élus de nous accueillir et d'avoir tout mis en œuvre pour que ce congrès 2018 des communes forestières soit une réussite.

N'oublions pas que la Métropole de Montpellier est la première en France à avoir adhéré à notre Fédération Nationale, Mesdames et Messieurs les élus métropolitains, nous vous en sommes très reconnaissants.

Avec ses 131 communes forestières sur 343, le département de l'Hérault est un réservoir de biodiversité remarquable. La configuration géographique du département peut être schématisée par 100 km de bande littorale et ses nombreux étangs au sud, un océan de vignes, une chaîne d'avants monts et une zone de montagne de 93 communes dont le point culminant frôle les 1200 mètres d'altitude.

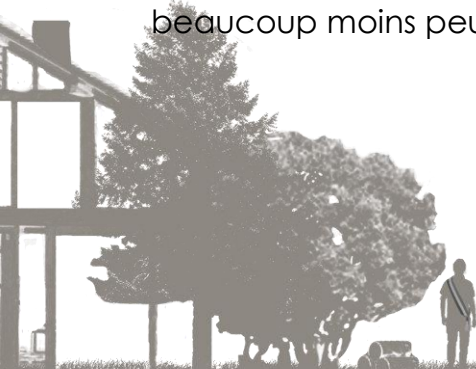
Une population de 1 100 000 habitants, toujours en croissance, occupe ce département avec une forte concentration autour de Montpellier, Sète, Béziers et la bande littorale et un vaste espace rural et de montagne vers l'ouest et le nord beaucoup moins peuplé.

COLLECTIVITES FORESTIERES OCCITANIE

Les Athamantes n°4 – 740, Avenue des Apothicaires – 34 090 MONTPELLIER

Tél/fax : 04 11 75 85 17

occitanie@communesforestieres.org



La forêt est bien présente chez nous avec des spécificités variant en fonction des lieux géographiques d'implantation.

Dans le Parc naturel régional du Haut Languedoc on va trouver une forêt de production surtout de résineux avec l'Epicéa et le Douglas, qui est chez nous le roi de la forêt. Les chênes et les hêtres y sont également bien présents mais moins valorisés. Une charte forestière de territoire existe et agit avec efficacité.

La réserve nationale de chasse et de faune sauvage du massif du Caroux et de l'Espinouse est un témoin fort d'une gestion concertée d'un espace forestier riche en biodiversité ou les chasseurs, les agents de l'Office national des forêts et de l'office national de la chasse et de la faune sauvage gèrent scientifiquement et avec intelligence une population remarquable de mouflons de Corse implantée dans les années 1950.

Plus à l'Est, sur les massifs de l'Escandorgue et de la Séranne c'est le Pays cœur d'Hérault fort de la fédération de trois grandes intercommunalités regroupant 77 communes autour de Lodève, Clermont l'Hérault et Gignac qui a également mis en place une charte forestière de territoire.

La volonté des élus héraultais de s'intéresser à la forêt et au bois n'est pas seulement une vue de l'esprit, mais une volonté politique clairement affichée. Les communes forestières de l'Hérault regroupent à ce jour 215 communes 7 intercommunalités et la Métropole de Montpellier, contre 1 seule commune adhérente en 2005 au moment de la création de COFOR 34.

Une dizaine de chaufferie bois communale en 2007, il y en a aujourd'hui près de 80 en fonctionnement. Nous avons développé un partenariat avec l'Association des Maires de l'Hérault et avec Hérault Energies, le syndicat toutes énergies du département, avec lequel nous œuvrons de concert en faveur du développement du bois énergie, en particulier au sein du premier contrat territorial baptisé HERABLE.

Le bois construction poursuit sa montée en puissance avec l'usage du bois local appelé Bois des Territoires du Massif Central à l'image de Bois des Alpes dont la marque est définitivement adoptée et reconnue par l'interprofession nationale France Bois Forêt.

Les relations permanentes que nous entretenons avec l'Office National des Forêts, son chef d'agence Nicolas KARR et ses trois responsables d'Unités Territoriales, avec la DDTM et son directeur Mathieu GREGORY, mais également avec la forêt privée Fransylva 34 et son Président Max ALLIES, tout comme avec les techniciens du CRPF, font que la forêt héraultaise est bien prise en considération permettant ainsi de mieux répondre aux besoins des élus locaux, des citoyens héraultais et des touristes.

La Région Occitanie qui regroupe désormais l'ex Languedoc Roussillon et l'ex Midi Pyrénées est devenue la 2^{ème} Région la plus boisée de France.

Bien que la matière première soit abondante avec de nombreuses essences de qualité, hêtres des Pyrénées, douglas, pins à crochet, pins d'Alep,.... sa valorisation a de la peine à progresser sur les marchés. Les unités de 2^{ème} transformation sont peu nombreuses et parfois même fragiles. Les acteurs de la filière forêt bois en Occitanie sont en pleine réflexion, tant au niveau du programme régional forêt bois, qui doit nous projeter dans les 10 ans à venir, que sur le contrat de filière porté par la Région sur une échéance de 3 ans.

Le point positif dont nous pouvons nous réjouir et qui nous permet d'espérer est la forte volonté politique affichée par Carole DELGA, Présidente de la Région, et Pascal MAILHOS, Préfet de Région lors des assises de la Forêt et du bois qui se sont tenues à Toulouse en septembre 2017.

Concernant l'Union régionale des collectivités forestières d'Occitanie, nous regroupons 11 départements sur 13 seuls le Tarn et Garonne et le Lot ne sont pas organisés en association départementale, mais j'ai bon espoir que COFOR Lot chère à Vincent LABARTHE, vice-président à la Région délégué à l'agriculture et à la forêt avec qui nous travaillons très bien, soit créée dans l'année. Nous comptons à ce jour 750 communes adhérentes à notre association. Notre objectif est de 800 en 2020.

Je tiens à dire que nous entretenons d'excellentes relations avec nos partenaires privilégiés que sont Pascal AUGIER Directeur de la DDRAF, Vincent LABARTHE à la Région, Michel PEYRON, Directeur Régional de l'ADEME et Didier KRUGER, Directeur de la DREAL et Olivier ROUSSET Directeur Territorial ONF Midi Méditerranée très ouvert au règlement des problématiques qui opposent parfois l'ONF et les communes adhérentes.

Nos partenariats vont au-delà avec une convention signée avec la SAFER sur toutes les problématiques du foncier. Une convention de partenariat va être signée prochainement avec la Chambre Régionale d'Agriculture suite aux accords cadre sur l'APCA. Un partenariat est en discussion avec la Fédération régionale des PNR d'Occitanie en déclinaison de la convention cadre nationale FNCOFOR – FN PNR, comme nous l'avons déjà officialisée, en précurseur, avec le PNR du Haut-Languedoc.

Par ailleurs, nous sommes missionnés pour représenter l'ensemble des territoires forestiers d'Occitanie (CFT, PNR, territoires porteurs de PCAET, SCOT, PLUI ayant une entrée forestière) au sein de la CRFB et lors de l'élaboration des politiques régionales.

Notre implication dans la jeune interprofession régionale Fibois Occitanie y est active et je tiens à souligner le travail réalisé par Christophe GLEIZE, son président, même si parfois nous avons des positions différentes sur certains sujets comme l'utilisation du bois local, ou la prise en compte des territoires ruraux.

La politique forestière régionale impulsée par l'ensemble des élus du conseil d'administration de l'UR COFOR Occitanie est dynamique, riche en réflexion et en dialogue, nous dirons qu'elle a du tempérament. Nous défendons avec conviction des positions fermes, parfois à l'encontre des positions d'élus d'autres régions, ou d'autres acteurs de la filière, mais toujours dans la logique de faire avancer la filière. Tout comme les autres Régions forestières de France, l'Occitanie a ses spécificités propres qui méritent d'être intégrées et défendues dans une politique forestière nationale.

N'oublions pas notre approche très tournée vers l'aménagement du territoire et la consommation de bois, plus que vers l'élu propriétaire de forêts donc une approche plus multifonctionnelle que productive. A titre d'exemple en 2016 pour le Gard et l'Hérault sur 2 300 000 € de recettes 26 % sont issus des ventes de bois et 71% des concessions.

Nous intervenons de manière quasi équilibrée sur les 4 compétences de l'élu : élu propriétaire de forêts, élu aménageur du territoire, élu prescripteur consommateur de bois (Bois Energie / Bois Construction) et élu responsable de la sécurité avec un volet important sur la DFCL. Cette politique forestière régionale, déclinée dans notre programme stratégique 2016-2020, est mise en place grâce à 12 salariés éclatés sur l'ensemble de cette vaste Région et managés par Philippe LONJON, directeur, et John PELLIER directeur adjoint. Les relations avec la Fédération Nationale sont quotidiennes, les sujets d'actualités sont toujours traités dans un esprit d'écoute et d'intérêt commun.

Je tiens à remercier Dominique JARLIER, notre Président, pour son écoute son esprit fédératif et l'ensemble des élus du bureau et du conseil d'administration ainsi que toute l'équipe des salariés autour d'Alain LESTURGEZ, directeur National, et Françoise ALRIC, directrice adjointe, pour leur écoute et leur engagement au bénéfice des forêts des collectivités.

Je me dois également de remercier Christian DUBREUIL, directeur général de l'ONF, pour s'être déplacé à 2 reprises sur nos terres pour évoquer les problèmes spécifiques liés à la gestion de la forêt publique communale d'Occitanie. Nous lui redisons que nous tenons à l'ONF et lui demandons que l'ONF réponde plus et mieux aux besoins de nos communes.

Je vous souhaite un bon congrès à toutes et à tous et un bon colloque sur le lien urbain rural passe aussi par la forêt pour demain.